

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

Mercredi 21 mars 2018
Théâtre des Trois Vallées-MJC

Présents : Mme Éliane ASLSAT, Mme lise BAINVILLE, M. Daniel BERTRAND, Mme Renée BILLARD, M. Guillaume BROSSOLET, Mme Corinne BURGAIN, M. Jean-Paul CAMPIONE, Mme Isabelle CARTON, M. Bernard CHANTEBOUT, Mme Odile CHAUMERON, Mme Colette CHÉRUBIN, M. Patrick COUDEYRAT, Mme Annie DAMY, M. Thierry DEVILLIERS, Mme Sylvie DEVILLIERS, M. Philippe DORNIER, Mme Françoise DUPASSIEUX, Mme Jeanine ETCHECHOURY, M. Bernard FERRAND, M. Vincent GODEFROY, M. MELKONIAN, M. Philippe MILLET, M. Alain MUSSON-GENON, Mme Brigitte OISLINE, M. Jean-François OLIVIER, M. Gérald PÉCASTAINGS, M. Sébastien PRADEAU, M. Yves PUIGET, M. Philippe RADIX, Mme Julie ROBERT, Mme Gabrielle ROSSETTO, Mme Danièle ROUGET, Mme Jennifer SAVRDA, M. Mickaël STRACHINESCU,

Excusés : M. Pierre GOUDENEGE, Mme Marie-Françoise OPPENEAU, M. Robert SIMONIN, Mme Sophie TICHIT, Mme Brigitte WENDEL,

Élus :

- Mme Marion VEDRINE, Adjointe au Maire déléguée au quartier du Centre,
- M. Jean-Pierre MADIKA, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, la Police municipale, et l'Occupation du domaine public,
- Mme Marie-Christine GRAVELEAU, Adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire et périscolaire, et aux Séniors,
- M. Leonardo SFERRAZZA, Adjoint au Maire délégué à l'Espace public, la Voirie, et au Cimetière,
- M. Gilles CORDIER, Conseiller municipal délégué à la Circulation et au Stationnement,
- M. André BIASI, Conseiller municipal délégué à l'Accueil des nouveaux Palaisiens,

Services municipaux :

- M. Pierre-Philippe LACROIX, Directeur général adjoint des Services, Animation de la Cité,
- M. Marc CARPENTIER, M. Sébastien MASSON, Service Vie locale,

Président de séance : M. Gérald PÉCASTAINGS,

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service Vie locale,

- Ouverture de la réunion par Mme Marion VEDRINE, adjointe au maire chargée du quartier CENTRE.
- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

M. Gérald PÉCASTAINGS assure la présidence de séance.

- Validation du Compte rendu de la séance du 27 septembre 2017.

Le compte-rendu est validé sans modification apportée au document projet.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) Intervention de Marie-Christine GRAVELEAU, Adjointe au maire déléguée à la Vie scolaire et périscolaire, seniors : rythmes scolaires et semaine de quatre jours.

Mme GRAVELEAU rappelle que depuis la parution du décret du 27 juin 2017, l'État demande aux communes de statuer sur l'organisation du temps scolaire. La solution la plus simple aurait certainement été de ne rien changer, car Mme GRAVELEAU estime que tout changement génère de l'inquiétude et nécessite des aménagements : les familles doivent trouver une nouvelle organisation, et les associations doivent revoir leurs propositions.

La Ville a souhaité préalablement établir un bilan et prendre le temps du dialogue et de la réflexion. Les réponses qui ressortent des questionnaires sont sans appel : la majorité des familles, des enseignants et des personnels du périscolaire souhaitent un retour à la semaine de 4 jours.

Le 12 février, le conseil municipal a donc voté en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours pour les écoles maternelles et élémentaires de Palaiseau et ce, dès la rentrée de septembre 2018.

Cette décision marque la fin de l'application, depuis la rentrée 2013, de la réforme des rythmes scolaires décidée par l'État (semaine de 4 jours et demi).

b) Intervention de Jean-Pierre MADIKA, Adjoint au maire délégué à la Sécurité, la Police municipale, et l'Occupation du domaine public

Sécurité de la rue de Paris et déploiement de la vidéo-protection.

M. MADIKA informe que la création d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est une obligation légale depuis 2010 pour les villes de plus de 10 000 habitants. La Ville dispose ainsi d'un cadre pratique pour améliorer la coordination de sa politique de sécurité publique et de prévention de la délinquance.

Le déploiement de caméras de vidéo protection est désormais dans sa phase ultime et aboutira à l'installation de 43 caméras. Un certain retard a été pris notamment en raison de difficultés relatives au réseau nécessaire au passage de la fibre optique.

M. MADIKA explique que les sites choisis pour le déploiement sont les lieux sensibles connus pour concentrer des actes d'incivilité ainsi que les entrées et sorties de ville.

Le choix des emplacements a été établi au regard de deux reconnaissances faites avec la police nationale des zones de rassemblements et de cambriolages.

Sur la question du coût, une enveloppe de 1,2 M€ est prévue ; le coût d'installation d'une caméra varie de 1 à 10 selon son site. Des subventions, à hauteur de 60%, dont celle du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (FIPD), seront versées à la Ville au fur et à mesure du déploiement. Concernant le visionnage des images captées qui seront conservées 15 jours, M. MADIKA informe qu'il sera effectué uniquement par des personnes habilitées. En dehors des horaires de travail de la police municipale, les images sont transmises pour visionnage à la police nationale.

M. PÉCASTAINGS évoque la vingtaine de référents de la prévention par « participation citoyenne » et demande quelle est leur utilité. M. MADIKA explique qu'il s'agit de volontaires qui transmettent aux forces de police, les faits inhabituels repérés dans leur quartier ou dans leur rue, par eux ou leurs voisins. En retour, la police nationale prévient les référents des situations particulières : recrudescence de

cambriolages, vols par fausse identité... Pour faire partie de ces bénévoles, il suffit de s'inscrire auprès de la police municipale.

Le Shamrock café.

Un participant avait évoqué lors du conseil de quartier du 13/12/2017, des problèmes de nuisances sonores notamment, liées à l'activité du bar « le Shamrock café » rue de Paris. M. MADIKA rend compte de courriers que la mairie reçoit allant dans ce sens. La mairie a rencontré les gérants de l'établissement ainsi que des riverains dans une optique de conciliation entre les parties. M. MADIKA informe qu'une étude d'impact est en attente d'éléments pour donner des orientations aux gérants. Il informe également que la police nationale suit le dossier pour éviter tout débordement lié à la trop forte consommation d'alcool des clients. Les gérants, conscients de certaines contraintes liées à leur activité, attendent leur premier bilan d'exploitation leur permettant d'obtenir un prêt pour financer des travaux d'insonorisation. M. MADIKA rapporte que M. le maire, de son côté fait, en sorte que riverains, gérants, et clients du bar cohabitent sereinement, dans un respect mutuel et l'adhésion aux cadres règlementaires.

c) Annonce des arbitrages du Conseil municipal sur les travaux de voirie 2018.

Mme VEDRINE présente des voiries qui feront l'objet de travaux :

- Boulevard de Palaiseau : réfection des chaussées et des trottoirs,
- Chemin de la Hunière et des Joncherettes (section ONERA – chemin de la Batterie de la Pointe) : réfection des chaussées et des trottoirs,
- Clos Désirée 1, 2, 3 : réfection simple.

Mme DUPASSIEUX fait remarquer que la rue Blaise Pascal, entre la rue de Paris et l'avenue du 8 mai 1945, n'a pas de trottoir et est à double sens, ce qui la rend dangereuse. Elle fait la proposition de la rendre en sens unique. M. CORDIER répond qu'une étude d'impact, de fréquentation, et de faisabilité doit être faite avant toute modification. Une réunion de concertation avec les riverains pourra être prévue pour déterminer un sens unique.

M. DEVILLIERS rappelle que les modifications envisagées sur le carrefour de l'Épine Montain n'ont pas été réalisées. M. CORDIER explique qu'il y a des marchés à passer et des prix à défendre. En effet les prix proposés aux collectivités sont très souvent vus à la hausse.

M. CHANTEBOUT partage son inquiétude sur le dénivelé qui existe entre l'impasse des Vhernes et l'avenue de Stalingrad au regard d'un futur projet immobilier et la hauteur possible des constructions. Sa crainte est de voir un jour apparaître avenue des Alliés du bâti à la hauteur maximale permise par le PLU (21 m) sur la portion la plus haute, et un enlaidissement de la ville.

Mme VEDRINE assure d'emblée qu'il n'existe toujours pas de projet à ce jour. Mme GRAVELEAU précise qu'il n'y aura pas de tour construite dans la ville, que des réunions publiques sur la révision du PLU ont lieu pour partager les avis, et que l'enquête publique est en cours.

Échange sur l'organisation des conseils de quartier, notamment le traitement des questions diverses (suite au forum annuel des conseils de quartier du 25/11/2017).

M. PÉCASTAINGS, relate la partie atelier participatif du forum qui consistait à évaluer le fonctionnement des conseils de quartier depuis leur refonte en 2014. Un point important sur le traitement des questions diverses en conseil de quartier est à améliorer et aucun conseil n'a encore trouvé la solution idéale. Après un échange entre les participants, il est proposé que les questions diverses soient abordées en début de réunion. Elles pourraient être listées et regroupées. Nombre de questions peuvent également être transmises au service de la vie locale en amont de la réunion. Les participants souhaitent que cette modalité de traitement des questions diverses soit expérimentée lors du prochain conseil de quartier.

2. Point sur les travaux des commissions :

Commission « dénomination des rues » : arbitrage du Conseil municipal du 19/03/2018.

Mme VEDRINE rend compte des travaux de cette commission réunie le 15 janvier 2018 qui a procédé à une sélection parmi plus d'une centaine de propositions de noms de voies qui vont desservir les futurs îlots de la ZAC du quartier de l'École Polytechnique. À partir des 33 noms retenus, et tenant en compte de la volonté des participants et du conseil municipal de rendre hommage à d'anciens maires de Palaiseau, le conseil municipal réuni le 19 mars 2018 a délibéré sur la dénomination des voies comme suit :

- Rue des 3 Mares
- Rue André Hardy
- Place de l'Agronomie
- Rue de la Reine Bathilde
- Rue Rosalind Franklin (prolongement)
- Place des Roches Bleues
- Rue Jean Pacilly
- Place Marguerite Perey
- Boulevard Thomas Gobert

3. Questions diverses :

Mme VEDRINE revient sur des questions posées lors de la réunion précédente :

- Rue Gallieni : pose de plots demandée pour empêcher le stationnement illicite. → Les plots ont été posés.
- Chemin de l'Épine Montain : bassin de rétention d'eau: demande qu'il soit clôturé. → Il s'agit d'une propriété de la SNCF. Le bassin est clôturé mais la porte demeure toujours ouverte.
- Parc Chabrol : deux sentes abîmées avec ornières, et souhait de voir un écoulement d'eau au niveau du coude du sentier des Marais. Sente en béton le long du muret : demande de remise à niveau. → Il existe un projet immobilier, il n'y aura donc pas d'intervention envisagée pour le moment.
- Demande d'une rampe pour descendre du parking de la rue du Docteur Morère (côté parking et cocktail scandinave) vers l'avenue du 8 mai 1945. → La ville de Palaiseau a une configuration vallonnée si bien qu'il n'est pas possible de poser des rampes partout. Les services n'y sont pas favorables.
- Manque de sécurité au niveau du carrefour du stade (George Sand / Blaise Pascal) et du parking du stade. Proposition de poser des ralentisseurs. → Il n'y a pas de danger majeur flagrant constaté, ni d'accident recensé, donc pas d'intervention programmée. Des ralentisseurs ont un coût, et un impact sur les habitations voisines (bruit). Une campagne de rebouchage des nids de poule sera programmée après l'hiver.

- Résidence La Closerie, rue du 11 novembre 1918: problèmes de sécurité liés à la vitesse excessive des véhicules (voitures, bus, poids lourds...) entre les 2 ralentisseurs du cimetière et de l'église : danger pour la circulation des piétons sur les trottoirs. → Une étude est en cours, le passage piétons devrait être déplacé plus bas sur la rue Gambetta. Il n'y aura pas de ralentisseurs posés.
- Square des Prés : ornières, eau, gadoue. → Les services sont intervenus.
- Trottoirs de l'avenue du 8 mai 1945 particulièrement abîmés. → Ce problème lié aux racines des arbres. Régler ce problème de façon pérenne passe par le retrait des arbres et un coût inouï.
- Avenue Stalingrad, dans le sens Vaillant - carrefour de l'éléphant : trou de voirie en formation. → Le trou a été réparé.
- Entrée de ville côté Massy : vérifier si tous les panneaux de stationnement alterné sont bien positionnés, car les voitures ne marquent pas l'alternance. → Tout est en règle. Par ailleurs les panneaux ne sont pas obligatoires pour que s'applique la règle de l'alternance.

Nouvelles questions diverses :

- ✓ Un participant fait part de souhait de voir nettoyé le parking de la gare de Palaiseau.
- ✓ Un participant a été contacté dans le cadre d'un sondage IFOP et désire savoir si ce dernier a été commandité par la mairie. Les élus assurent que la municipalité n'a commandé aucun sondage.
- ✓ Une participante demande si la collecte des déchets ménagers et des recyclables a été revue dans le sens d'une augmentation du ramassage des recyclables. M. SFERRAZZA répond que cette augmentation a bien été demandée, toutefois la révision des circuits de collecte prend un certain temps (appel d'offre lancé).
- ✓ Pour répondre ancienne demande du conseil de quartier de goudronner le chemin de l'Épine Montain vers le SPTC, M. SFERRAZZA annonce la réalisation est bien prévue. Il ne peut à ce jour pas encore annoncer un délai.
- ✓ M. CORDIER, pour rendre compte du travail sur les circulations douces à Palaiseau, annonce que le baromètre des villes cyclables attribue à la ville la note de 2,97/6 (pour les villes entre 20 000 et 50 000 habitants, soit la deuxième ville d'Essonne après Massy).

4. Proposition d'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Pas de proposition.